

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. »

### BARCLAYS RAPPEL FRANCE

Code ISIN : FR0013157351  
**CM-CIC ASSET MANAGEMENT, Groupe Crédit Mutuel – CIC**  
*FIA <sup>(1)</sup> soumise au droit français*  
**Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG)**  
**NON GARANTI EN CAPITAL**

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le FIA présente un risque de perte en capital à l'échéance des 6 ans : si le CAC 40 (ci-après l' « **Indice** », dividendes non réinvestis) est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial, le porteur sera alors exposé à toute la baisse de l'Indice

La Valeur Liquidative Finale, sera égale à la Valeur liquidative Initiale majorée ou minorée de la performance de la formule telle que définie ci-après :

Le Niveau Initial de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 15/09/2016.

- Si le 31/08/2017 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 15/09/2017, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 6.50% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 6.52%

- Sinon, si le 30/08/2018 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 14/09/2018 le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 13% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 6.32%

- Sinon, si le 29/08/2019 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 13/09/2019, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 19.50% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 6.14%

- Sinon, si le 27/08/2020 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 11/09/2020, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 26% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 5.97%

- Sinon, si le 26/08/2021 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le FCP sera dissous le 10/09/2021, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 32.50% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut TRAAB de 5.81%

- Sinon, si aucune des conditions ci-dessus n'est réalisée à la date d'échéance finale du FIA le 16/09/2022, il existe 3 possibilités:

- Si le 25/08/2022 en clôture l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial, le porteur recevra son capital initialement investi diminué de la totalité de la baisse de l'Indice et subira de fait une perte en capital supérieure à 40%.
- Si le 25/08/2022 en clôture l'Indice a baissé par rapport à son Niveau Initial mais de moins de 40%, le porteur recevra son capital initialement investi.
- Si le 25/08/2022 en clôture l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, le porteur sera remboursé de son capital initialement investi majoré d'une performance forfaitaire de 39% soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 5.64%.

Les Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) ainsi définis supposent un investissement sur la valeur liquidative du 16 septembre 2016. Ainsi, la durée de la formule peut être de un, deux, trois, quatre, cinq ou six ans selon l'évolution de l'Indice.

Le portefeuille est investi en valeurs appartenant à l'indice CAC 40. Il est éligible au PEA. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, dont des swaps sur rendement global (TRS), négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lequel (lesquels) il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

**Affectation des sommes distribuables** : capitalisation totale

**Durée minimum de placement recommandée** : 6 ans, jusqu'au 16/09/2022.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 6 ans.

**Conditions de souscription et de rachat et périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Les ordres de souscription sont reçus chez le dépositaire jusqu'au 9 septembre 2016 avant 18 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du vendredi 16 septembre. A compter du 9 septembre 2016 18h le fonds sera fermé à la souscription.

La première valeur liquidative est calculée le vendredi 16 septembre 2016 et ensuite chaque vendredi.

Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
<p>- Si à une date d'observation annuelle l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial alors le porteur bénéficie d'un gain assuré de 6.50% par année d'investissement écoulée<sup>(2)</sup> et le capital investi initialement est intégralement restitué,</p> <p>- En cas de remboursement à l'échéance, le capital investi initialement est intégralement restitué, sous réserve que le 25/08/2022, l'Indice n'ait pas baissé de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial,</p> <p>- En cas de remboursement à l'échéance, le capital investi initialement est majoré de 39% (6x6.50%), soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 5.64%, sous réserve que le 25/08/2022, l'Indice n'ait pas baissé par rapport à son Niveau Initial.</p>	<p>- Le capital n'est pas garanti et la perte maximale en capital peut aller jusqu'à l'intégralité de la baisse de l'Indice, calculée à la dernière date d'observation annuelle,</p> <p>- Seul le porteur qui conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance anticipée ou finale bénéficie de la protection éventuelle et de la formule.</p> <p>- La performance du fonds est de 6.50% par année d'investissement dans le fonds<sup>(2)</sup>, le porteur ne profite donc pas de la hausse intégrale de l'Indice si cette dernière est supérieure à la somme des coupons versés.</p> <p>- Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 6 ans,</p> <p>- Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.</p>

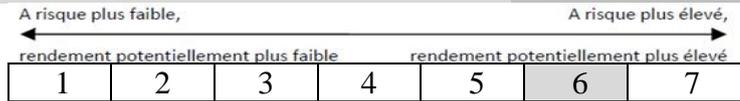
(1) FIA (*Fonds d'investissement alternatif*) est la nouvelle terminologie applicable aux FCP non coordonnés de droit français depuis 27/07/ 2013.

(2) Le Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) est plafonné à : 6.52% en année 1 / 6.32% en année 2 / 6.14% en année 3 / 5.97% en année 4 / 5.81% en année 5 / 5.64% en année 6.

**Les caractéristiques de la formule de ce fonds ne sont acquises que pour les porteurs détenant des parts sur la valeur liquidative du 16 septembre 2016 et les conservant jusqu'à l'échéance de la garantie, le 16 septembre 2022, ou en cas de remboursement anticipé du fonds aux dates de remboursement anticipé prévues. Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant l'échéance du fonds, le montant de son épargne est soumis au risque de marché ; le montant obtenu peut donc être très différent (inférieur ou supérieur) du montant investi.**

La société de gestion se réserve le droit, lorsque les conditions de sortie anticipée des porteurs se réalisent ou lors de l'arrivée à l'échéance de la garantie, de proroger la vie du fonds avec un objectif de rendement similaire à celui du marché monétaire, après agrément AMF.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :



Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce fonds est classé en catégorie 6, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarii à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'Indice. Ce niveau est représentatif du risque maximal supporté par le porteur de parts.

#### SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. Il n'est pas pertinent en cas de rachat en cours de vie.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps

La catégorie 6 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

#### GARANTIE OU PROTECTION

Le capital n'est pas garanti.

**RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR : néant**

### SCENARII DE PERFORMANCE

*Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarii ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.*

Contexte d'investissement : le porteur investit 100 euros nets dans le fonds, le 16/09/2016 (hors commissions de souscription). Les frais de souscription sont de 1 euro, l'investissement initial s'élève donc à 101 euros.

Le rendement annualisé d'un placement sans risque calculé au 01/03/2016 pour une échéance le 16/09/2022 ressort à 0,02% (taux sans risque estimé). Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l'OAT zéro coupon Mai 2022 FR0011461375 et l'OAT zéro coupon Octobre 2022 FR0010809897.

Le souscripteur pourra suivre le comportement de l'indice CAC 40 sur le site : <http://www.euronext.com>, et le comportement de la valeur liquidative sur le site <http://www.cmcic-am.fr>

#### Scénario Défavorable

	CAC 40	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
15/09/2016	100,00	
31/08/2017	96,00	L'investissement continue
30/08/2018	83,00	L'investissement continue
29/08/2019	75,00	L'investissement continue
27/08/2020	69,00	L'investissement continue
26/08/2021	55,00	L'investissement continue
25/08/2022	47,00	Remboursement final de la formule
- Risque sur le capital investi: uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final est inférieur à 60% de son niveau initial		OUI
- Performance du CAC 40 à l'échéance de la formule		-53,00%
- Perte en capital		<b>-53,00%</b>
- Remboursement anticipé		<b>NON</b>
- Durée de l'investissement en années		6
- Performance du fonds		<b>-53,00%</b>
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		47,00
- Taux de rendement actuariel du fonds		<b>-11,83%</b>

Il n'y a pas eu de remboursement anticipé puisque l'Indice a été en baisse par rapport à son Niveau Initial à toutes les dates d'observation. A l'échéance son niveau est de 47, soit une baisse de 53%. Cette baisse étant supérieure à 40%, le porteur subit une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice. Pour 100 euros nets investis le porteur de parts subit une perte de 53 euros et ne récupère que 47 euros soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de -11.83%, à comparer avec le taux sans risque sur la même période qui est de 0.02%.

#### Scénario Médian

	CAC 40	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
15/09/2016	100,00	
31/08/2017	99,00	L'investissement continue
30/08/2018	83,00	L'investissement continue
29/08/2019	91,00	L'investissement continue
27/08/2020	78,00	L'investissement continue
26/08/2021	85,00	L'investissement continue
25/08/2022	81,00	Remboursement final de la formule
- Risque sur le capital investi: uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final est inférieur à 60% de son niveau initial		NON
- Performance du CAC 40 à l'échéance de la formule		-19,00%
- Perte en capital		<b>Non applicable</b>
- Remboursement anticipé		<b>NON</b>
- Durée de l'investissement en années		6
- Performance du fonds		<b>0,00%</b>
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		100,00
- Taux de rendement actuariel du fonds		<b>0,00%</b>

Il n'y a pas eu de remboursement anticipé puisque l'Indice a été en baisse par rapport à son Niveau Initial à toutes les dates d'observation. A l'échéance son niveau est de 81, soit une baisse de 19%. Cette baisse étant inférieure à 40%, le capital du porteur est protégé et donc entièrement restitué. Pour 100 euros nets investis le porteur de parts récupère 100 euros soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 0%, à comparer avec le taux sans risque sur la même période qui est de 0.02%.

#### Scénario Favorable

	CAC 40	Comportement de la formule en fonction du niveau de l'Indice observé
15/09/2016	100,00	
31/08/2017	114,00	Remboursement anticipé de la formule
30/08/2018	103,00	
29/08/2019	91,00	
27/08/2020	95,00	
26/08/2021	99,00	
25/08/2022	113,00	
- Risque sur le capital investi: uniquement à l'issue de l'année 6 à condition que l'indice final est inférieur à 60% de son niveau initial		NON
- Performance du CAC 40 à l'échéance de la formule		14,00%
- Perte en capital		<b>Non applicable</b>
- Remboursement anticipé		<b>OUI</b>
- Durée de l'investissement en années		1
- Performance du fonds		<b>6,50%</b>
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		106,50
- Taux de rendement actuariel du fonds		<b>6,52%</b>

L'Indice est en hausse dès la première date d'observation annuelle. Le fonds est clôturé par anticipation, le 15/09/2017 et le porteur récupère son capital initialement investi majoré d'un forfait de 6.50%. Il ne bénéficie toutefois pas de l'intégralité de la hausse du CAC 40 qui a progressé de 14% sur la période.

Pour 100 euros nets investis le porteur de parts récupère 107 euros soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de 6.52%, à comparer avec le taux sans risque sur la même période qui est de 0.02%.

**FRAIS :**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
<b>FRAIS D'ENTREE</b>	2% TTC maximum
<b>FRAIS DE SORTIE</b>	2% sur les valeurs liquidatives du 23/09/2016 au 09/09/2022
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du fonds au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais de sortie.</i>	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
<b>FRAIS COURANTS*</b>	1.74% TTC*
<i>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</i>	
<b>Commission de performance</b>	0.00% prélevé au titre du dernier exercice

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/03/2017. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de ce FIA disponible sur le site internet [www.cmcic-am.fr](http://www.cmcic-am.fr).

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

**DATE DE CREATION DU FONDS :** 16/09/2016

**Libellé de création :** euro

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

**DEPOSITAIRE :** Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**CM - CIC ASSET MANAGEMENT**

Service Marketing et Communication

4, rue Gaillon – 75002 PARIS

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire :

Service commercial - Tél : 01 42 66 88 88

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Auprès de tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

**REGIME FISCAL :** Le fonds est éligible au PEA. Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour la durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds.

La responsabilité de CM-CIC ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
CM-CIC Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/05/2017.